



**Multinationales
responsables**

MAINTENANT!



Public Eye

Grâce à vous!

Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres, donateurs et donatrices.

Si vous êtes déjà membre, nous vous en sommes très reconnaissant-e-s. Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances.

publiceye.ch/cadeau

Si vous n'êtes pas encore membre, nous vous invitons à adhérer à Public Eye pour 75 fr. par an. Vous recevrez ainsi régulièrement notre magazine.

publiceye.ch/membres

Pour en savoir plus sur notre travail, commandez gratuitement un abonnement à l'essai.

publiceye.ch/abo-essai

ÉDITION

Ariane Bahri (FR) et
Romeo Regenass (DE)

TRADUCTION ET RÉDACTION

Maxime Ferréol

MISE EN PAGES & INFOGRAPHIES

opak.cc

PHOTOS DE COUVERTURE

© Alf Ribeiro/shutterstock.com
© Damián Sánchez
© Muhammad Fadli/Panos
© Jan Valo

IMPRESSION

Stämpfli Communication, Berne
Rebello & PerlenValue, FSC

TIRAGE

FR: 13 000 ex. / DE: 42 000 ex.

ISSN

ISSN 2504-1258

CONTACT

Public Eye
Avenue Charles-Dickens 4
CH-1006 Lausanne

Tél. +41 (0)21 620 03 03
contact@publiceye.ch
publiceye.ch

Paraît six fois par année
en français et allemand.
Cotisation-abonnement
annuelle 75 fr.

COMPTE DE DONS

IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5



La nouvelle initiative pour des multinationales responsables vise 100 000 signatures en 30 jours

En juillet, l'UE a adopté une loi contraignante sur la responsabilité des entreprises. Et que fait la Suisse? Elle attend passivement et publie des rapports... Nous avons besoin d'une loi efficace sur la responsabilité des multinationales car, pour s'inscrire dans la durabilité, l'économie doit respecter les droits humains et l'environnement dans le monde entier. Avec l'énorme densité de multinationales qu'elle abrite, la Suisse a une responsabilité particulière à assumer. C'est pourquoi la nouvelle initiative est lancée. La réglementation qu'elle prévoit est plus nécessaire que jamais.

Dans ce numéro spécial du magazine de Public Eye, nous présentons cinq cas qui illustrent ce qui changerait avec l'initiative. Car la responsabilité des entreprises concerne un large éventail de problématiques: des conditions de travail dans la production de café au Mexique aux intoxications dues à des pesticides extrêmement dangereux et interdits en Suisse (mais vendus par une entreprise suisse au Brésil), en passant par le business peu reluisant de certains négociants en matières premières. C'est pourquoi il est urgent que la Suisse se dote d'une loi intersectorielle assortie de mécanismes de mise en œuvre contraignants.

Pendant mes études, il y a plus de dix ans, j'avais choisi la spécialité politique suisse. Grâce à mon travail auprès de Public Eye et Amnesty International pour notre première initiative pour des multinationales responsables, j'ai pu voir comment se déroulait le processus politique autour d'une initiative. Les opposant-e-s au texte ont tout tenté pour retarder la procédure et édulcorer le texte. Cette fois encore, il faudra compter avec l'énorme pression du lobby des multinationales. Mais en nous appuyant sur notre expérience et le soutien de l'opinion publique, nous demandons à la Confédération d'aller enfin de l'avant et de s'opposer courageusement à toutes les petites manœuvres habituelles.

Nous voilà donc de retour avec une initiative qui peut toujours compter sur l'immense pouvoir de mobilisation des nombreuses organisations qui la soutiennent. Pour envoyer un signal fort, nous voulons rassembler les 100 000 signatures nécessaires en 30 jours seulement. Réalisons ensemble ce tour de force pour que cette nouvelle initiative l'emporte! Donnons encore une fois tout ce que nous avons pour soutenir ce qui devrait être une évidence: que les entreprises suisses respectent les droits humains et l'environnement dans le monde entier.

Anina Dalbert, juriste économie et droits humains. Représentante de Public Eye dans le comité de la nouvelle initiative pour des multinationales responsables.

04 Que demande la nouvelle initiative ? En quoi diffère-t-elle de la directive européenne ?

Après que l'Union européenne a adopté l'été dernier une directive sur la responsabilité des entreprises, la Suisse doit combler son retard. Contrairement au texte de l'UE, l'initiative n'inclut pas la responsabilité sur la chaîne d'approvisionnement. La législation suisse irait ainsi moins loin que celle en vigueur dans l'UE.

07 La lutte de haut vol en faveur de la directive européenne

La députée européenne Lara Wolters s'est fortement engagée pour que l'UE adopte une loi sur la responsabilité des multinationales. Elle est convaincue que la Suisse a aussi besoin d'une telle législation.

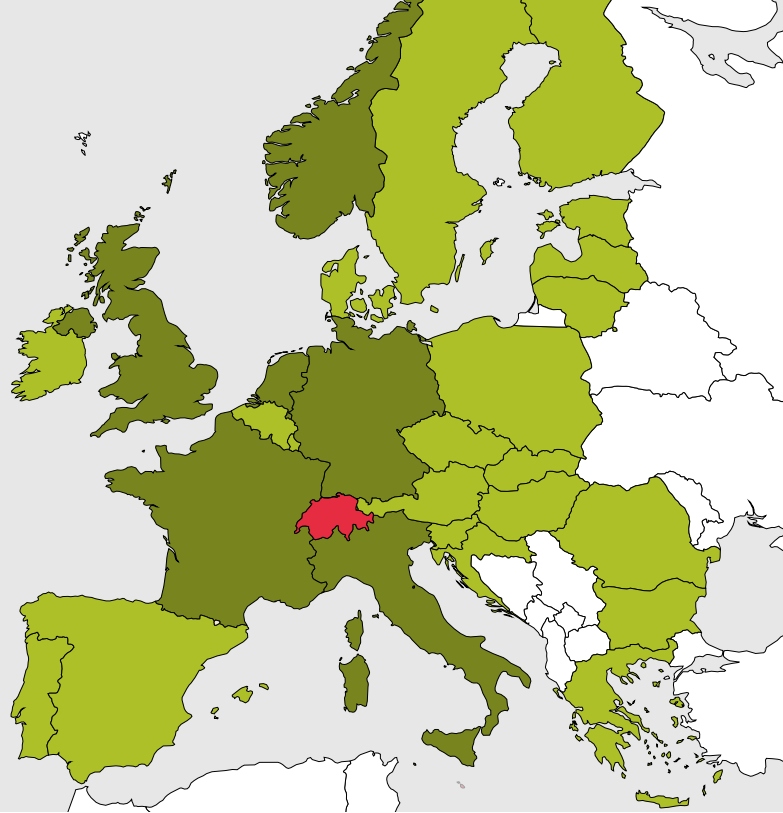


De la vente de pesticides dangereux à une cimenterie polluante, cinq cas montrent concrètement ce qui changerait avec l'initiative

- 12 Un pesticide de Syngenta interdit en Suisse et dans l'UE cause des intoxications au Brésil.
- 20 Au Mexique, les familles agricoles qui produisent du café pour Nestlé ne peuvent pas vivre de leurs revenus.
- 22 Dans leurs rapports de durabilité, les grands négociants suisses en matières premières maquillent leur contribution au réchauffement climatique.
- 24 Corruption d'agents publics étrangers, pollutions ou violations de droits humains : le secteur des matières premières est entaché de graves abus.
- 26 Une cimenterie du groupe Holcim pollue l'air d'une petite ville de Serbie.

Législation sur la responsabilité des entreprises en Europe

- Dans ces pays, il existe déjà une loi sur la responsabilité des multinationales où les tribunaux peuvent demander aux entreprises de répondre de leurs actes.
- Depuis le 25 juillet 2024, la nouvelle directive sur la responsabilité des entreprises est en vigueur dans tous les pays de l'UE.
- La Suisse sera bientôt le seul pays européen sans législation sur la responsabilité des entreprises.



Source: Coalition pour des multinationales responsables

Il est grand temps que la Suisse se dote enfin d'une loi efficace

Alors que l'Union européenne a adopté l'été dernier une directive sur la responsabilité des entreprises, la Suisse doit combler son retard. La nouvelle initiative pour des multinationales responsables, pour laquelle des signatures sont actuellement récoltées, met les grandes entreprises face à leurs obligations.

ANINA DALBERT

Après un printemps agité, la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CSDDD) est entrée en vigueur dans l'Union européenne en juillet 2024. Un compromis avait déjà été trouvé en décembre 2023, mais ce qui n'est généralement qu'une étape formelle pour les lois européennes s'est transformé en un véritable thriller politique.

Pendant des mois, le Parti libéral-démocrate allemand (FDP) s'est opposé à la loi de l'UE. Et ce, alors même que la loi avait aussi été conérogociée par le gouvernement fédéral allemand dont le FDP a largement influencé la position. Dans un sprint final des plus dramatiques, la présidence belge du Conseil a toutefois réussi à obtenir une majorité qualifiée des États membres pour ce projet important pour les droits humains.

La version définitive de la directive de l'UE a été soutenue par des représentant-e-s de tous les camps politiques. Avec 374 voix contre 235, le camp du oui a obtenu une grande majorité au Parlement européen et, au Conseil des ministres, la directive a été soutenue

par une majorité des États représentant collectivement plus de 65 % de la population de l'UE. Il est par ailleurs réjouissant de constater que même des États initialement critiques, comme la Suède, ont finalement accepté le compromis.

Législation sur la responsabilité des entreprises en Europe

La nouvelle directive prévoit pour les grandes entreprises des obligations intersectorielles de diligence raisonnable et de protection du climat ainsi qu'une responsabilité civile – y compris pour les dommages causés par leurs sous-traitants – et une autorité de surveillance. Tous les pays de l'UE sont tenus de la mettre en œuvre sous deux ans. L'harmonisation du cadre juridique laisse peu de marge de manœuvre aux États membres; les piliers de la mise en œuvre sont clairement définis. Sur certains points, ils ont toutefois la possibilité d'aller plus loin que le cadre de la nouvelle directive. Quelques-uns, comme les Pays-Bas, ont notamment déjà commencé à élaborer un projet d'application de la loi.

Avec l'entrée en vigueur de cette nouvelle directive, la Suisse sera bientôt le seul pays d'Europe sans législation sur la responsabilité des entreprises. Bien que la directive européenne s'applique également aux entreprises suisses réalisant un chiffre d'affaires de 450 millions d'euros ou plus dans l'UE (réglementation dite des pays tiers), les mécanismes d'application de la responsabilité et de la surveillance ne s'appliquent pas en Suisse si la Confédération n'a pas sa propre loi en la matière. Afin que toutes les grandes entreprises soient sur un pied d'égalité, il faut aussi une loi efficace sur la responsabilité des entreprises en Suisse.

Deux années pour la mise en œuvre

Le 29 novembre 2020, la Suisse a voté sur l'initiative pour des multinationales responsables, qui bénéficiait du soutien d'une vaste coalition d'ONG, de représentant-e-s de tous les partis politiques et de porte-parole des milieux économiques et ecclésiastiques. L'initiative a obtenu la majorité des voix (50,7%) mais n'est pas parvenue à recueillir celle des cantons.

Début 2022, le contre-projet à l'initiative est entré en vigueur. Cet alibi inefficace a seulement imposé aux entreprises de produire, à partir de 2024, de nouvelles brochures étincelantes plus volumineuses. Mais l'obligation de publier des rapports ne permet pas à elle seule que toutes les entreprises respectent les droits humains et les réglementations environnementales. Sur la base d'une évaluation, la Commission européenne arrivait déjà en 2020 à la conclusion que l'obligation de rendre des comptes n'avait pas entraîné les changements de comportement nécessaires chez les entreprises. C'est ce constat qui a incité l'UE à élaborer la directive sur la responsabilité des entreprises.

Bien que, pendant la campagne de votation sur l'initiative pour des multinationales responsables, le Conseil fédéral ait promis à plusieurs reprises de s'engager en faveur d'une loi « coordonnée au niveau international » et d'une « égalité des chances » pour les multinationales de Suisse et de l'UE, il n'a jusqu'à présent brillé que par sa passivité à cet égard. Il vient récemment d'annoncer qu'il se prononcerait sur la suite du processus au printemps 2025. Si nous parvenons à rassembler les 100 000 signatures de soutien à l'initiative avant cette décision, nous enverrons un signal fort au Palais fédéral. Car une chose est claire : sans la pression de la population et de la société civile, le lobby des multinationales va continuer d'empêcher au Parlement que la Suisse rattrape son retard en matière de responsabilité des entreprises.

Cette question est toujours aussi importante en Suisse, comme le montrent les enquêtes de Public Eye, dont certaines sont présentées dans ce numéro, ainsi que les nombreux cas de violations de droits humains et de dégradations environnementales rapportés dans les médias. Ces affaires montrent que des règles contraignantes sont nécessaires pour que les multinationales domiciliées en Suisse soient aussi tenues de répondre de tels agissements.

Comme la précédente, la nouvelle initiative est portée par une vaste coalition rassemblant plus de 90 organisations de défense des droits humains et de protection de l'environnement, de membres de différents partis politiques et de représentant-e-s des milieux économiques. Public Eye en fait bien évidemment partie et s'engage de toutes ses forces en faveur d'une loi contraignante en Suisse. **Pour des multinationales responsables, MAINTENANT!**

La Suisse a aujourd'hui beaucoup de retard. La nouvelle initiative permet une approche en adéquation avec les pratiques internationales.

		SUISSE	UNION EUROPÉENNE	SUISSE
		DROIT EN VIGUEUR	NOUVELLE DIRECTIVE	NOUVELLE INITIATIVE
OBLIGATIONS	Devoir de vigilance relatif au respect des droits humains et de l'environnement	X (seulement pour le travail des enfants et les minéraux de conflit)	✓	✓
	Obligation climatique (obligation d'établir des paliers de réduction des émissions de CO ₂)	X	✓	✓
RESPONSABILITÉ CIVILE	Pour les entreprises contrôlées (filiales)	X	✓	✓
	Jusque dans la chaîne d'approvisionnement	X	✓	X
SURVEILLANCE	Entité de surveillance habilitée à prononcer des sanctions	X	✓	✓

LES REVENDICATIONS DE L'INITIATIVE

La nouvelle initiative pour des multinationales responsables demande une loi sur la responsabilité des multinationales qui soit efficace et coordonnée au niveau international. Conformément à celles des pays voisins de la Suisse, elle doit prévoir les points suivants :

1 Un devoir de diligence raisonnable fondé sur les risques en matière de droits humains et de protection de l'environnement conformément aux normes internationales (en particulier les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales)

Les entreprises doivent être tenues de respecter les droits humains et l'environnement. Elles doivent identifier les principaux risques et prendre des mesures pour résoudre proactivement les problèmes.

2 Une obligation de réduire les émissions néfastes pour le climat

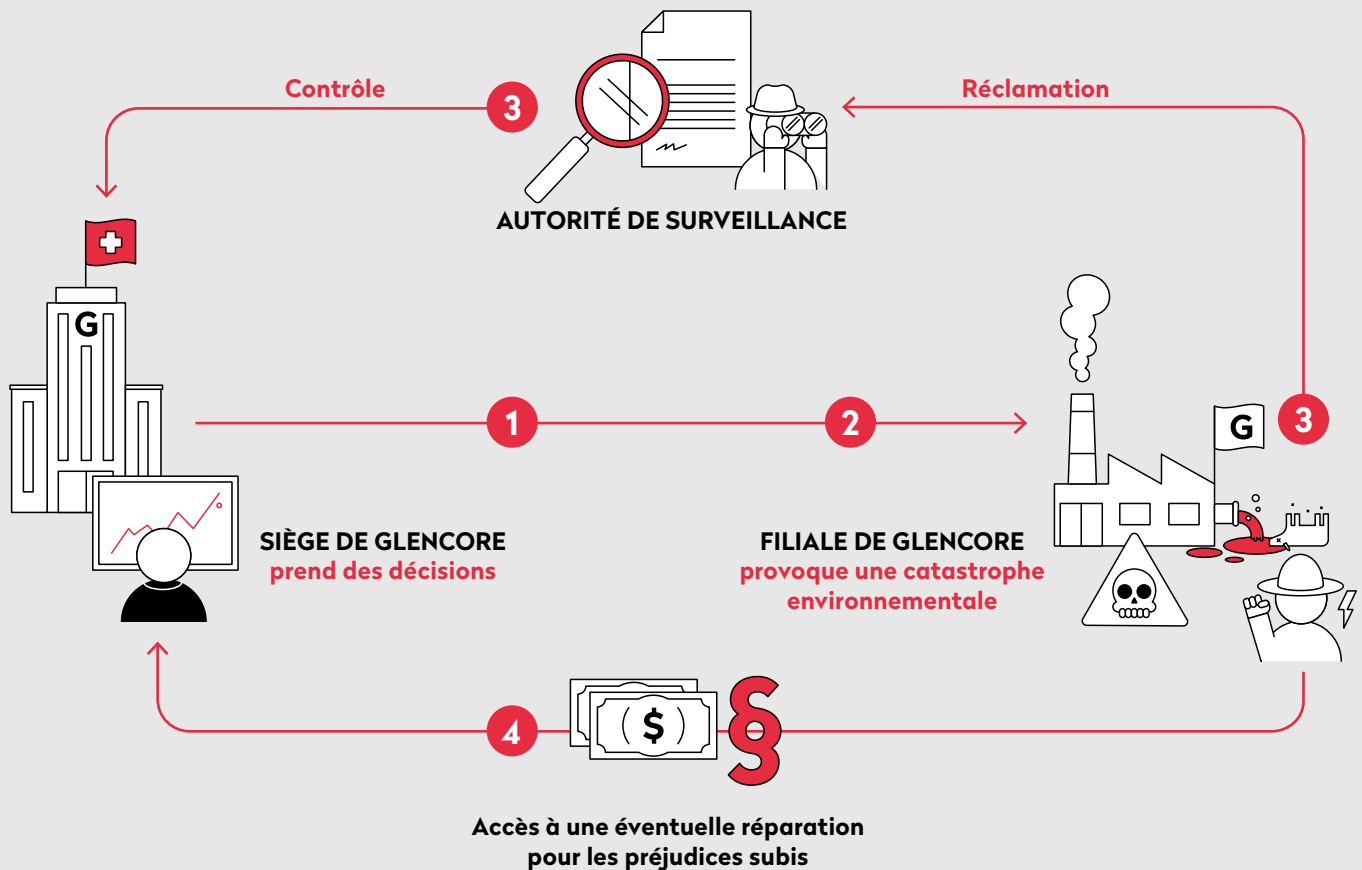
Pour pouvoir respecter les objectifs climatiques internationaux, les multinationales doivent progressivement abandonner les activités à très fortes émissions de CO₂ telles que l'extraction de charbon et de pétrole.

3 Une autorité de surveillance indépendante dotée de vastes compétences sur le modèle de la directive européenne

Une autorité de surveillance vérifie si les entreprises respectent les règles sur la base de leurs rapports d'activité ou de réclamations. En cas d'infraction, l'autorité de surveillance peut infliger des amendes et ordonner à l'entreprise de prendre des mesures.

4 Une responsabilité civile pour les dommages causés par les filiales de multinationales suisses

Quand une entreprise cause un dommage, elle doit en répondre devant un tribunal suisse. Les personnes concernées peuvent ainsi être indemnisées pour les préjudices subis.





« Toute justice théorique ne vaut pas grand-chose si les victimes n'y ont pas accès. »

Lara Wolters est membre de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen. Si l'Union européenne a aujourd'hui une loi contraignante sur la responsabilité des multinationales, c'est en grande partie grâce à son travail. L'eurodéputée néerlandaise a répondu aux questions de Public Eye : elle nous explique pourquoi elle est fière de faire partie de la nouvelle génération de député-e-s qui s'engagent en faveur d'une économie plus juste.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANINA DALBERT ET ROMEO REGENASS*

M^{me} Wolters, vous avez lutté pendant des mois en faveur de la directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CSDDD). À quel moment avez-vous réalisé que ce rêve allait devenir réalité ? J'ai toujours été convaincue que nous allions finalement avoir gain

de cause dans notre lutte pour les droits humains et l'environnement. Mais il y a vraiment eu un moment, en 2024, où ce projet était confronté à une forte opposition politique et j'ai alors cru que nous ne parviendrions pas à nos fins. Quand les États membres ont finalement approuvé la loi, il y avait une équipe

de tournage qui a pu filmer le soulagement et la joie que mon équipe et moi-même avons ressentis sur le moment. Depuis, on m'a souvent demandé si c'est vraiment à ce moment-là que j'ai su que nous avions réussi, et je crois que nos visages montrent bien à quel point nous ne nous attendions pas à ce résultat.



L'eurodéputée finlandaise Heidi Hautala avec Lara Wolters et d'autres parlementaires.

De quelle partie de la directive êtes-vous la plus fière ?

Nous avons non seulement garanti le droit des victimes à obtenir justice devant un tribunal européen, mais nous avons aussi pris des mesures pour lever les obstacles à la justice afin que ces batailles ne s'apparentent pas toujours à celle de David contre Goliath. Cela n'a pas été facile mais c'était absolument crucial ; certaines multinationales gagnent plus d'argent en un an que tout le budget de certains pays à faible revenu. Toute justice théorique ne vaut pas grand-chose si les victimes n'y ont pas accès. C'est pourquoi nous avons prévu des mesures très pratiques, garantissant par exemple que les frais de justice ne soient pas prohibitifs ou que les délais pour déposer une plainte ne soient pas ridiculement courts, mais aussi des actions plus radicales comme la possibilité pour les syndicats et ONG de représenter des victimes et l'autorisation pour les juges d'ordonner la divulgation de preuves détenues par une entreprise.

Quel aspect devrait, selon vous, être révisé le plus vite possible à l'avenir ?

Sans aucun doute, inclure le secteur financier, sur lequel la commission se penchera au cours des deux prochaines années. C'est l'argent qui dirige le monde et derrière chaque tragédie se trouve une banque ou un fonds d'investissement. Je ne voyais aucune raison de ne pas inclure la finance dès le début mais de nombreux gouvernements, dont la France, s'y sont malheureusement opposés. Il est urgent de combler ce chaînon manquant.

L'Allemagne a tenté de rejeter la CSDDD après qu'un compromis avait déjà été trouvé ; cela a dû être très difficile car la fin semblait si proche. Comment avez-vous vécu ce moment ?

J'étais furieuse. Nous étions constamment en contact avec le gouvernement allemand pendant toutes les négociations et, quand j'ai essayé par la suite de faire bouger leurs lignes

rouges, il était clair qu'il n'y avait aucune marge de négociation dans leur coalition. Alors quand des ministres libéraux ont ensuite affirmé que cette loi avait été passée au pas de charge et qu'on ne leur avait pas demandé leur avis, c'était totalement faux. Le texte définitif respectait toutes leurs lignes rouges, et il leur a donc fallu inventer de nouvelles pour justifier leur opposition. Bien sûr, tout accord est toujours sujet à approbation mais ce type de comportement nuit gravement à la confiance nécessaire pour pouvoir entamer des négociations.

La European Coalition of Corporate Justice (ECCJ), dont Public Eye est aussi membre, demande une telle directive depuis longtemps et a suivi le processus de près. Quel rôle l'ECCJ a-t-elle joué selon vous dans le processus législatif ?

L'ECCJ a été un partenaire précieux du début à la fin. La coalition fait campagne depuis des décennies sur la responsabilité des entreprises, elle cumule à la fois une grande expertise

technique et une aptitude à s'engager avec passion pour sensibiliser à ce sujet dans toute l'Europe. Il ne fait aucun doute pour moi que, maintenant que nous sommes dans la phase de mise en œuvre, le réseau de la coalition sera toujours présent sur le terrain pour mener des campagnes et surveiller les lois nationales qui seront adoptées.

Quel a été le rôle de la nouvelle génération au Parlement? Pensez-vous qu'elle a une plus grande conscience de cette question que les parlementaires plus âgé-e-s?

Je suis extrêmement fière de faire partie d'une nouvelle génération de député-e-s européen-ne-s qui consacrent leur mandat à transformer notre économie pour la rendre plus juste, de la diligence raisonnable à l'arrêt de la déforestation en passant par la lutte contre les géants de la mode. Mais le soutien dont mon initiative a bénéficié a été à la fois transpartisan et transgénérationnel. Je n'aurais pas pu négocier sans le soutien de la légendaire députée européenne finlandaise Heidi Hautala (écologiste), qui a offert sa grande expérience et ses années de travail sur ce sujet pour m'épauler à la table des négociations. Le soutien dont nous avons bénéficié au Parlement comme en dehors était une coalition bien plus large que beaucoup pourraient le croire, et la CSDDD est d'autant plus solide qu'elle a rassemblé des compétences aussi diverses.

En Suisse, l'initiative pour des multinationales responsables a été rejetée de peu en 2020, principalement au motif que la Suisse devait s'aligner sur l'UE. Maintenant, la CSDDD a été adoptée et s'applique aussi à certaines multinationales suisses. Pensez-vous que nous avons toujours besoin d'une loi similaire à la CSDDD en Suisse, et pourquoi?

Bien sûr! Avant tout, je suis certaine que la Suisse a autant besoin d'entreprises responsables que l'UE. Mais

l'alignement est un facteur important ici aussi, pas seulement en Suisse mais chez de nombreux partenaires commerciaux de l'UE. Le cadre européen est fermement ancré dans des directives internationales de longue date, et nous constatons que de plus en plus de pays s'engagent dans la même voie. La direction prise politiquement est donc très claire et je pense que nos entreprises salueraient la cohérence et la prévisibilité que permettrait un alignement international. En fin de compte, j'aimerais beaucoup que cela prenne la forme

« Avant tout, je suis certaine que la Suisse a autant besoin d'entreprises responsables que l'UE. Mais l'alignement est un facteur important ici aussi, pas seulement en Suisse mais chez de nombreux partenaires commerciaux de l'UE. »

d'un traité des Nations unies mais, en attendant, j'espère qu'un grand nombre de pays seront d'accord pour avancer vers un consensus.

Ce que nous avons en Suisse, c'est une « obligation de faire rapport ». Pourquoi cette obligation est-elle insuffisante pour faire changer la situation sur le terrain?

Rendre des comptes est très important, je ne dis pas le contraire. J'ai aussi travaillé sur ce type de règles dans l'UE, et il y a malheureusement beaucoup de questions sur les raisons pour lesquelles ces règles sont nécessaires pour l'instant. Tout part de la divulgation publique : les entreprises ont les données et les investisseurs les réclament de plus en plus. C'est le seul moyen d'évaluer les progrès réalisés et d'identifier les problèmes. Mais ces comptes rendus ne suffiront pas à prévenir les dommages : nous avons besoin d'imposer un devoir de

diligence raisonnable pour prendre des mesures préventives ou pour remédier aux préjudices lorsqu'il est trop tard pour les prévenir.

Dans le documentaire *Le compromis – Dans les coulisses du pouvoir*, vous faites part de votre frustration face à l'impossibilité d'améliorer la situation des personnes victimes de violations de droits humains, quand bien même votre mandat vous confère un certain pouvoir. Qu'est-ce qui vous pousse à continuer de lutter pour la justice et la responsabilité des grandes entreprises?

La CSDDD n'empêchera pas toutes les tragédies ; aucune loi ne pourrait le faire. Ce qui me motive, c'est l'idée qu'on ne pourra jamais savoir ce qui aurait pu se passer si cette loi n'avait pas été adoptée. Des vies pourraient être sauvées, des écosystèmes protégés. Et grâce au combat que nous avons mené, les victimes de certaines des injustices les plus flagrantes auront droit à une indemnisation. ■

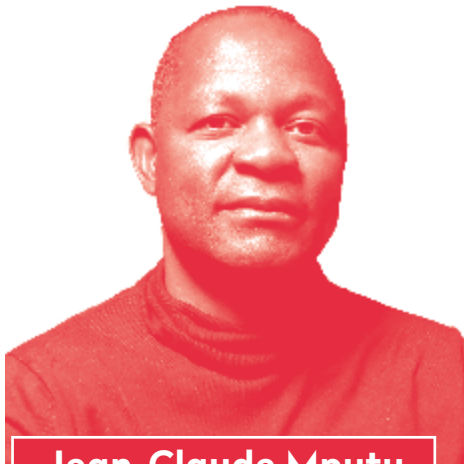
* Cet entretien a été réalisé à l'écrit.



Lien vers le documentaire sur arte.tv :

Le compromis – Dans les coulisses du pouvoir

Ce que les personnes concernées et engagé des multinationales responsables



Jean-Claude Mputu

« Il y a un principe universel qui dit que celui qui commet une faute doit en répondre. Et les entreprises suisses sont responsables de tous les actes qu'elles commettent, même si ces actes sont commis à l'étranger. Très souvent, les entreprises multinationales commettent des actes horribles : violations des droits humains, pollution, destruction de l'environnement, non-respect des règles de travail à l'étranger. Donc cette loi en Suisse, comme celle de l'UE, permet quand même de corriger cette erreur et de rendre ces entreprises plus responsables. »

Jean-Claude Mputu est politologue et codirecteur de l'ONG Resource Matters. Il est originaire de la République démocratique du Congo.



Julio Castillo

« Il est urgent qu'une loi oblige les multinationales suisses à respecter les droits humains. Cela implique notamment que nous, les agriculteurs et agricultrices qui produisons pour Nestlé et d'autres multinationales, puissions avoir un revenu digne pour nous et notre famille. C'est notre seul espoir pour pouvoir préserver nos plantations de café et tout l'environnement, toute cette beauté naturelle. On ne peut pas continuer comme ça. »

Julio Castillo est producteur de café au Chiapas, dans le sud du Mexique, et fournisseur de Nestlé.

es à l'étranger disent de l'initiative pour



Pauline Zei

« Nous estimons que les entreprises chocolatières, qui font le lien entre les exportateurs qui opèrent dans les pays producteurs et les consommateurs européens, doivent être tenues responsables du respect de la clause de diligence raisonnable adoptée par l'UE. Il est nécessaire d'imposer des exigences réglementaires qui permettraient de développer des relations plus durables et améliorer la transparence de la filière du cacao. »

Pauline Zei est directrice de l'organisation de développement Inades-Formation à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Inades-Formation est membre de la plateforme ivoirienne pour un cacao durable.



David Ugolor

« Face à l'importation de diesel toxique dans notre pays et à la corruption de fonctionnaires du gouvernement nigérian par des multinationales suisses, il est nécessaire d'adopter une réglementation stricte. Des groupes comme Glencore ou Trafigura devraient répondre de leurs actes quand ils polluent notre environnement ou ne respectent pas les droits humains, en particulier dans des pays à la législation faible comme le Nigeria. »

David Ugolor est pasteur, activiste et directeur exécutif du Réseau africain pour l'environnement et la justice économique à Benin City, au Nigeria.



Diquat: un pesticide interdit de Syngenta responsable d'intoxications au Brésil

TEXTE:

NAIRA HOFMEISTER,
LAURENT GABERELL
ET CRISPIN DOWLER

PHOTOS:

MARCELO CURIA

Lorsque le Brésil a interdit le paraquat, les agriculteurs et agricultrices se sont tourné·e·s vers le diquat, un herbicide de la même famille chimique. Mais ce pesticide de Syngenta, interdit en Suisse et dans l'Union européenne, pose aujourd'hui ses propres problèmes, comme le révèle une nouvelle enquête de Public Eye et Unearthed, la cellule investigation de Greenpeace Royaume-Uni.

Quand la moitié de son corps s'est paralysée après une journée de travail dans les champs de sa petite exploitation, Valdemar Postanovicz a cru à une attaque cérébrale. « Toute la moitié droite de mon corps était paralysée. Je ne sentais plus mon pied ni ma main. Ma bouche se tordait sur la droite », se souvient-il.

Les symptômes qu'il présentait étaient en fait ceux d'une intoxication aiguë aux pesticides. Postanovicz avait été accidentellement exposé au Reglone, un puissant herbicide à base de diquat, alors qu'il désherbait ses terres dans un village isolé du sud du Brésil en 2021.

Photo: Valdemar Postanovicz, petit exploitant d'une région isolée de l'État agricole du Paraná, a souffert d'une intoxication aiguë au diquat.

« Cela n'est arrivé qu'une seule fois dans ma vie, mais je me suis senti si mal que je ne l'ai plus jamais utilisé », explique-t-il à Public Eye et Uearthed. Depuis lors, il désherbe ses champs de haricots et de tabac à la main.

Postanovicz fait partie des agriculteurs et agricultrices – dont le nombre ne cesse de croître – à avoir souffert d'une intoxication aiguë au diquat dans l'État du Paraná, la première région agricole du Brésil, et plus grande consommatrice de cet herbicide.

Après l'interdiction du tristement célèbre paraquat en 2020, l'utilisation du diquat, dont la composition chimique est très proche, a grimpé en flèche dans le pays. Entre 2019 et 2022, les ventes de diquat au Brésil sont passées d'environ 1400 tonnes à près de 24 000 tonnes par an, soit une augmentation de 1600 %. L'un des produits les plus populaires est le Reglone, un herbicide de Syngenta contenant 200 g/l de diquat, que la multinationale suisse fabrique sur son site d'Huddersfield, dans le nord de l'Angleterre.

Le produit phare de Syngenta, le Reglone, est le plus souvent cité dans les cas d'empoisonnement au diquat au Brésil.

L'utilisation du diquat est interdite sur le sol helvétique, ainsi que dans toute l'Union européenne (UE), en raison d'un « risque élevé » pour les agriculteurs et agricultrices et les personnes vivant près des champs. Mais Syngenta continue de le vendre au Brésil et dans de nombreux autres pays à revenu plus faible, où les risques sont bien souvent plus élevés.

La loi autorise même le géant bâlois à continuer de fabriquer cet herbicide au Royaume-Uni et à l'exporter vers des pays à la législation moins stricte, alors que son utilisation est interdite sur le sol britannique. L'année dernière, Syngenta a ainsi exporté plus de 5000 tonnes de diquat depuis le sol britannique, dont plus de la moitié (2661 tonnes) étaient destinées au Brésil.

L'utilisation du diquat a augmenté de manière particulièrement fulgurante dans le Paraná. Et les autorités commencent maintenant à observer une hausse des cas d'intoxication. Alors que seuls deux cas d'intoxication au diquat avaient été recensés en 2020 et 2021, six cas ont été notifiés en 2022 puis neuf en 2023. Selon les spécialistes, ces statistiques officielles ne représentent probablement que la partie émergée de l'iceberg. La plupart des cas d'empoisonnement aux pesticides ne sont pas déclarés faute d'accès à des soins dans les zones reculées ou par peur de représailles des employeurs.

« Ces chiffres ne reflètent qu'une petite partie de la réalité, souligne Marcelo de Souza Furtado, du département de la santé de l'État du Paraná. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, pour chaque empoisonnement déclaré, il y a 50 cas qui ne sont pas signalés. Les autorités ne connaissent pas l'ampleur réelle des intoxications aiguës aux pesticides dans l'État, mais le problème est important. »

C'est en 2023 que M. Furtado a remarqué pour la première fois que les notifications d'empoisonnements au diquat commençaient à remplacer celles liées au paraquat. « Nous sommes inquiets », réagit-il quand nous l'informons que le produit est interdit sur le continent européen. « S'il est déjà interdit dans d'autres pays, cela montre bien qu'il est très toxique. »

Le produit phare de Syngenta, le Reglone, est le plus souvent cité dans les cas d'empoisonnement au diquat au Brésil. Sur les 36 cas que le ministère de la Santé a répertoriés dans le pays entre 2018 et 2022, le Reglone est cité 30 fois, soit dans 83 % des cas.

« Je ne savais pas qu'ils ne l'utilisent pas dans leur pays », s'étonne Darley Corteze, jeune agriculteur de Pérola d'Oeste, dans la région occidentale du Paraná. Corteze a souffert d'une intoxication aiguë au diquat en 2023 pendant qu'il travaillait dans les champs de soja qui entourent la maison de ses parents. « Ils le fabriquent, l'envoient à l'étranger [mais] ne l'utilisent pas, déplore-t-il. Maintenant, je vais essayer d'éviter de l'utiliser, sauf si je n'ai pas d'autre choix. »

Contacté par Public Eye et Uearthed, un porte-parole de Syngenta déclare que les besoins agricoles différaient à travers le monde et que « l'utilisation de produits agrochimiques est basée sur l'évaluation par les gouvernements nationaux des risques et des avantages pour l'utilisation dans leur propre pays ». « Sur cette base, poursuit-il, dans certains cas, les sites de production de Syngenta basés au Royaume-Uni fournissent des produits qui ne sont plus disponibles ou nécessaires dans le contexte national britannique, mais qui sont jugés nécessaires pour des raisons agronomiques et agricoles par les agriculteurs et les organismes de réglementation du pays importateur. »

Il explique à Public Eye et Uearthed que les herbicides comme le diquat sont des « outils essentiels » pour pratiquer la culture sans labour, une méthode qui consiste à cultiver sans perturber le sol, et que le diquat est également utilisé comme dessiccant avant la récolte sur les cultures de soja brésiliennes. Cette utilisation a permis de « programmer avec précision les récoltes et les plantations ultérieures », et d'avoir ainsi « deux récoltes par an sur la même terre, augmenter la productivité agricole et réduire la pression exercée pour défricher de nouvelles zones à cultiver ».

« Syngenta est très au fait de toutes les réglementations pertinentes, ajoute-t-il, et respecte strictement

ces réglementations dans la production, la vente et le transport de nos produits de protection des cultures.»

Un travail dangereux

Le diquat a été interdit dans l'UE, en Suisse et au Royaume-Uni en raison du «risque élevé» qu'il présente pour les personnes qui résident et passent à proximité des champs où il est épandu. Mais les autorités ont également évoqué des préoccupations relatives aux risques pour les personnes qui manipulent le produit. Dans l'un des scénarios, qui évaluait les risques liés à la pulvérisation du diquat dans les champs à l'aide d'un tracteur, l'Agence européenne de sécurité des aliments a conclu que l'exposition du personnel agricole dépasserait de plus de 4000 % le maximum acceptable, et ce même en portant tout l'équipement de protection individuelle requis.

Au Brésil, Syngenta recommande aux personnes qui utilisent son produit phare, le Reglone, de porter une combinaison de protection, des bottes et des gants résistants aux produits chimiques, ainsi qu'un casque, une protection oculaire et un masque respiratoire. Mais dans les petites exploitations brésiliennes, on n'a pas toujours conscience de l'importance des équipements de protection individuelle, reconnaît Marcelo de Souza Furtado. Et la chaleur et l'humidité rendent leur utilisation régulière difficile.

«L'utilisation des équipements de protection individuelle s'améliore chez les agriculteurs de la région, mais elle reste un grand défi culturel et pratique», constate-t-il. «Beaucoup d'agriculteurs et de travailleurs agricoles ne les utilisent pas du tout, ou portent seulement une partie de l'équipement.»

Darley Corteze était l'un de ces travailleurs. Il nous explique que, bien qu'il portait un équipement de protection individuelle complet – y compris des gants et une combinaison – il n'a pas mis de visière. «Il faut la laver sans arrêt et on ne peut pas bien voir ce qu'on fait avec ce plastique devant les yeux.» Corteze raconte que la douleur qu'il a ressentie après son empoisonnement accidentel au diquat n'était pas normale, quelque chose qu'il n'avait «jamais senti auparavant». Plus d'une année après, il a toujours un peu mal à la tête quand il utilise le produit.

Ses parents se méfient désormais des pesticides. Ils vivent encore dans la petite maison où il a grandi, aux abords d'un grand champ de soja. «Quand des pesticides sont pulvérisés, on doit se calfeutrer à l'intérieur, boucher les trous sous les portes, fermer les fenêtres... pour empêcher l'air empoisonné d'entrer dans la maison», nous confie sa mère, Joselaine. «L'odeur nous monte directement à la tête, les maux de tête commencent, la nausée.»

Parfois, ce sont les équipements de protection qui sont inefficaces. Quand Fábio Souza était en train de préparer l'équipement pour épandre du Reglone sur les champs de soja de son patron en avril 2023, il affirme qu'il

Sur les petites exploitations, le personnel agricole n'a pas toujours conscience de l'importance des équipements de protection individuelle. La chaleur et l'humidité rendent leur utilisation régulière difficile.



portait une visière pour se protéger. « Mais le liquide est passé par en dessous et a atteint mon œil », détaille-t-il à Public Eye et Uneathed. Souza a encore des séquelles aujourd'hui, notamment une sensation de brûlure les jours ensoleillés. Le nom de Souza a été modifié pour protéger son identité, car il craint des représailles de la part de son employeur pour avoir parlé aux médias. « Je vois moins bien depuis, ma vision est parfois floue », déplore-t-il. « Nos yeux sont précieux. Si on perd la vue, tout disparaît, tout devient sombre, le monde nous échappe. » Il utilise toujours du Reglone mais, par crainte des dérives de pulvérisation, il en applique seulement pendant que ses enfants sont à l'école. Sa maison se trouve à 100 mètres des champs. « Après l'accident, j'ai commencé à faire encore plus attention quand j'utilise des pesticides. J'ai vraiment peur de les manipuler. C'est dangereux », nous confie-t-il.

Selon les spécialistes, les risques sont particulièrement élevés dans les petites exploitations, où les pesticides sont souvent éparpillés à la main. « Le plus grand risque d'intoxication est pour la personne qui applique le pesticide », explique Renato Young Blood, directeur de l'Agence de défense de l'agriculture du Paraná (Adapar). « C'est probablement la raison de ces intoxications dans des cultures qui sont plus courantes dans l'agriculture familiale, où l'on utilise des équipements de pulvérisation de moindre technologie et où la personne qui applique [le pesticide] est plus exposée. »

Postanovicz exploite l'une de ces petites fermes : il vit dans une maison modeste de trois pièces, dans une zone reculée du Paraná. Les petites exploitations comme la sienne sont extrêmement répandues dans la région. Postanovicz cultive suffisamment de fruits et de haricots pour se nourrir, et fait pousser quelques plants de tabac pour payer ses factures. Il travaille seul sur ses 35 hectares et utilisait un pulvérisateur à dos pour appliquer du Reglone.

« Le Reglone est un produit très puissant, s'il touche un plant de tabac, il le tue [immédiatement] », nous dit-il. Comme Darley Corteze, il portait un pantalon de protection, des bottes et des gants, mais pas de visière. « Quand on respire, la condensation sur le plastique empêche de bien voir. C'est dangereux : on risque de trébucher et de se blesser. » Postanovicz nous raconte que les symptômes ont commencé après sa douche en fin de journée, après le travail. Sa vue est devenue floue, sa jambe et son bras droit se sont engourdis et sa main droite s'est mise à trembler. Aujourd'hui encore, l'odeur du Reglone déclenche en lui une réaction viscérale : « Je la déteste. Je la sens quand quelqu'un en utilise même loin d'ici, c'est horrible. »

Du poison à portée de main

L'exposition accidentelle lors de l'application n'est pas le seul risque auquel sont confrontées les personnes qui travaillent avec des pesticides dangereux. La disponibilité

« De nombreux nouveaux pesticides ont été introduits et nous ne savons toujours pas à quel point ils peuvent être nocifs pour la santé humaine. »





Luiz Patalo est mort après avoir ingéré quelques gorgées de Reglone dans un geste impulsif.

même de ces produits toxiques dans les communautés rurales, et le fait qu'ils soient facilement accessibles, présente ses propres risques. Entre 2010 et 2019, 138 personnes ont perdu la vie au Brésil après une intoxication au paraquat, selon une analyse des données officielles réalisée par l'Université fédérale de Ceará. Parmi ces cas, 129 ont été classés comme des suicides. Le paraquat est mortel en très petites quantités : une seule gorgée peut tuer et il n'existe aucun antidote. Cela le rend extrêmement dangereux. Selon des spécialistes, l'accès à un tel produit constitue en soi un risque de santé publique en raison de la forte probabilité qu'une ingestion accidentelle ou intentionnelle, dans un geste impulsif, entraîne la mort.

Des signes montrent aujourd'hui qu'alors que le diquat remplace le paraquat, il est aussi de plus en plus employé dans des tentatives de suicide. Entre 2018 et 2022, le Brésil a officiellement répertorié 36 cas d'empoisonnement au diquat. Près de la moitié d'entre eux (17) étaient des tentatives de suicide, dont quatre ont entraîné la mort. Les chiffres pour 2023 ne sont pas encore disponibles.

Au Paraná, nous avons parlé à la famille de Luiz Patalo, petit exploitant de Prudentópolis qui a perdu la vie en février 2019 des suites d'un empoisonnement au diquat. « Il était 18 h quand il est entré dans la cuisine en disant qu'il avait bu du Reglone », se souvient sa mère, Elza, les larmes aux yeux. « Le lendemain matin, il était mort. » « Il a fait un arrêt cardiaque et ils n'ont pas réussi à le sauver, ajoute sa sœur Luciana. Les médecins ont fait tout ce qu'ils ont pu, mais l'effet du pesticide était trop fort. »

Selon Elza, Luiz ne présentait aucun signe de dépression. C'était un homme heureux, toujours le sourire aux lèvres, qui s'entendait bien avec sa communauté.

« On ne se serait jamais attendu à ça, c'était une personne joyeuse. » Mais quand il est rentré ce soir-là, il s'était disputé avec un voisin qui avait bu de l'alcool lors d'une fête, et la discussion a dégénéré. « Il était vraiment en colère », se souvient sa mère. Et il est alors passé à l'acte, dans un geste que sa famille considère comme une décision impulsive. Le produit à base de diquat était conservé dans « une petite armoire fermée à clé » dans le jardin derrière la maison. « Je pense que s'il n'avait pas eu accès au pesticide, la situation pourrait être différente aujourd'hui, parce que c'était facile pour lui de se le procurer et d'en boire », regrette Luciana.

Selon le professeur de toxicologie clinique Michael Eddleston, spécialiste des intoxications aux pesticides à l'Université d'Édimbourg, ces circonstances ne sont pas inhabituelles : les personnes qui ingèrent des pesticides agissent souvent sur une impulsion passagère, plutôt qu'en conséquence d'un désir profond de se donner la mort. Et ingérer un liquide peut sembler beaucoup plus facile et moins violent que d'autres méthodes. Mais des produits à la toxicité si aiguë que le paraquat et le diquat ne pardonnent pas.

« On ne devrait pas considérer les personnes qui ingèrent des pesticides comme des personnes qui veulent se tuer », commente le professeur. « Elles ne cherchent souvent pas à se tuer. Elles s'empoisonnent



Des pesticides mortels comme le Reglone sont souvent stockés dans une petite armoire dans le jardin des familles agricoles.

pour communiquer. Et elles le font avec ce qui est disponible.» « C'est un moyen de communication. Une personne en colère, stressée, peut croire que c'est le seul moyen de communiquer à son entourage à quel point une situation l'a touchée et blessée.» C'est pourquoi, selon Eddleston, le taux de mortalité peut fortement baisser si l'on remplace des pesticides extrêmement dangereux par des alternatives moins toxiques.

Le Sri Lanka, par exemple, avait la triste réputation d'avoir le plus haut taux de suicide au monde au début des années 1990. Mais les restrictions et interdictions de pesticides ont permis de faire baisser les chiffres de plus de 70 % depuis 1995. De même, des recherches menées en Chine ont montré que l'interdiction de certains pesticides extrêmement toxiques a contribué à une baisse substantielle du taux de suicide dans le pays entre 2006 et 2018. « Si ces produits chimiques n'étaient pas présents dans les maisons pour des raisons professionnelles, les gens ne mourraient pas », ajoute Eddleston.

La tentative de suicide de Fernanda Characovski avec du Reglone et un autre pesticide n'était pas planifiée non plus. Characovski avait récemment déménagé avec son compagnon pour travailler dans la ferme de sa famille. Le travail était épuisant et elle se sentait isolée – elle n'avait pas de voisins et ne s'entendait pas toujours bien avec la famille de son partenaire. Elle a ingéré des pesticides après « une vilaine dispute » avec son partenaire de l'époque. C'était, selon elle, « un geste impulsif ». « [C'était] un moment de colère. Je voulais me venger »,

nous confie-t-elle. « C'était un geste de détresse, mais je ne lui en veux pas non plus. Comme je l'ai déjà dit, je pense que mon état psychique était déjà très perturbé, c'était aussi à cause d'une légère dépression. »

Characovski a passé deux semaines à l'hôpital, dont plusieurs jours aux soins intensifs. L'empoisonnement lui a laissé des séquelles : elle ne peut plus manger certains aliments. « Le pesticide a brûlé mon estomac. » Elle parle ouvertement de sa tentative de suicide, et affirme que la facilité d'accès au produit a été un facteur déterminant. « Je pense que, quand on bouillonne de l'intérieur, on agit sans réfléchir et, lorsqu'on est déprimé, on agit sans s'en rendre compte sur le moment, comme si on ne ressentait rien », explique-t-elle à Public Eye et Unearthed. « Si je n'avais pas eu accès au pesticide, je n'aurais pas tenté de me suicider. Je n'aurais pas eu le courage de me jeter dans une fournaise, n'est-ce pas ? »

Le Brésil n'est pas le seul endroit où les cas d'empoisonnement mortel au diquat sont en hausse. La Chine a interdit le paraquat en 2016 et, depuis, le diquat est très souvent utilisé comme alternative. Selon Eddleston, les médecins ont signalé des centaines de décès dus à un empoisonnement au diquat en Chine depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction du paraquat. Des études font état de taux de mortalité allant de 17 % à 60 %.

Eddleston relève que le diquat est maintenant vendu par Syngenta et d'autres fabricants sous forme de formulations liquides contenant 200 g/l de la substance, soit le même genre de formulations sous la forme desquelles le

paraquat était commercialisé. Selon lui, ces formulations reproduisent « les propriétés les plus dangereuses du paraquat », dont sa facilité d'absorption et l'absence d'antidote.

À ce jour, le nombre de décès dus au diquat recensés au Brésil ou en Chine n'est pas comparable à celui des morts causées par le paraquat. Toutefois, Eddleston est convaincu que les formulations de diquat qui sont actuellement commercialisées sont « bien trop dangereuses pour être mises entre les mains de petits exploitants agricoles ». « Une seule gorgée suffit à entraîner la mort. Et cela peut arriver par accident », ajoute-t-il. « Ce n'était pas un problème il y a dix ou vingt ans. Mais, aujourd'hui, on voit bien que cela pose problème. Et c'est nouveau, cela a changé depuis que le diquat a remplacé le paraquat. »

Le nouveau paraquat

Numéro un mondial dans la production de soja, de canne à sucre, de café et d'oranges, le Brésil est l'un des plus gros consommateurs de pesticides au monde, et les volumes ne font que croître d'année en année. Mais l'augmentation de l'utilisation du diquat est tout à fait exceptionnelle : alors qu'il n'était que rarement utilisé au Brésil, il est devenu l'un des dix pesticides les plus vendus dans le pays. Dans l'ensemble, l'utilisation des pesticides a

augmenté de 30 % entre 2019 et 2022 au Brésil, celle du diquat de 1600 %. Cet essor vertigineux a été occasionné par l'interdiction du paraquat. Selon l'ANVISA, l'organisme de réglementation sanitaire du pays, cette interdiction a été décidée pour quatre raisons : la gravité des cas d'empoisonnement, le fait que l'exposition du personnel agricole dépasse les niveaux acceptables même lorsque les équipements de protection sont utilisés, le potentiel mutagène du produit et les études établissant un lien entre le paraquat et la maladie de Parkinson.

Désormais, face à l'augmentation exponentielle de l'utilisation du diquat, et alors que celui-ci a été banni des sols européens, de plus en plus de voix s'étonnent du fait que ce proche parent du paraquat soit toujours présent sur le marché brésilien. « Le paraquat et le diquat sont pratiquement la même molécule », déclare Marcos Andersen, agronome au département de la santé de l'État du Paraná. « Leur mode d'action est le même, et le diquat aurait aussi dû être interdit. » En 2024, les autorités sanitaires du Paraná ont pour la première fois inclus le diquat dans leurs tests annuels de résidus de pesticides dans les aliments. « Nous sommes inquiets de l'augmentation de l'utilisation de cette substance », ajoute Marcos Andersen.

Un agriculteur pulvérise des champs à Pérola d'Oeste au Brésil.



Il est toutefois peu probable que les autorités brésiliennes imposent une restriction du diquat dans un avenir proche. « L'ANVISA est en train de réévaluer la situation et mène un processus interne pour savoir quel pesticide est le plus problématique, mais le processus n'en est qu'à ses débuts », commente Gamini Manueera, expert de l'Université d'Édimbourg qui a dirigé l'organisme de réglementation des pesticides au Sri Lanka. Et le Brésil a adopté un ensemble de lois favorable à l'agro-industrie : surnommé « paquet empoisonné », il affaiblit le rôle des agences sanitaires et environnementales dans la réglementation des pesticides, et facilite le processus d'homologation des pesticides.

« La législation a commencé à devenir un peu plus permissive et laxiste lorsqu'il s'agit d'autoriser des produits agrochimiques, explique Marcelo de Souza Furtado. De nombreux nouveaux pesticides ont été introduits et nous ne savons toujours pas à quel point ils peuvent être nocifs pour la santé humaine. »

« Je pense qu'il est immoral d'interdire un pesticide dans un pays et de l'envoyer chez nous, déclare Luciana Patalo, qui a perdu son frère Luiz à cause d'un empoisonnement au diquat. Si le produit est trop dangereux pour une population, alors il l'est aussi pour une autre. »

D'autres estiment que cette nouvelle législation fait peser une plus grande responsabilité sur les pays du Nord et leurs entreprises, afin qu'ils cessent de vendre et d'exporter au Brésil des pesticides interdits comme le diquat. « Le Brésil a approuvé en 2023, avec le soutien des entreprises de l'agrochimie, une nouvelle loi sur les pesticides qui rend l'approbation et l'utilisation de pesticides encore plus flexibles », analyse Alan Tygel, porte-parole de la Campagne brésilienne contre les produits agrottoxiques et pour la vie. « Dans ce contexte, les pays européens qui produisent et exportent au Brésil des pesticides interdits sur leurs propres sols doivent assumer leurs responsabilités et arrêter de nous envoyer des produits qui sont trop dangereux pour être utilisés chez eux. »

Syngenta rétorque que chaque pays a le droit souverain de décider quels pesticides sont nécessaires dans ses exploitations. « En exportant des produits depuis le Royaume-Uni, Syngenta respecte la souveraineté et les directives du pays importateur, satisfait à toutes les exigences réglementaires internationales, y compris le consentement préalable en connaissance de cause, et fournit des informations détaillées dans le pays afin de promouvoir une application sûre par les utilisateurs », déclare le porte-parole de l'entreprise.

L'entreprise ne produirait des pesticides que dans quelques endroits du monde afin de s'assurer que les composés soient « de la plus haute qualité », et le fait de bloquer l'accès à « des produits de haute qualité et autorisés encourage un marché de produits contrefaits et illégaux – dont beaucoup sont produits par des organisations criminelles sophistiquées utilisant des ingrédients nocifs et non réglementés, ce qui expose les agriculteurs à un risque encore plus grand ». « Chaque année, Syngenta forme des centaines de milliers de personnes à l'utilisation sûre de ses produits, ajoute-t-il. Cette année, nous prévoyons de former plus de 55 000 personnes rien qu'au Brésil. »

Mais pour Marcos Orellana, rapporteur spécial des Nations unies sur les produits toxiques et les droits humains, « le fait que Syngenta vende [dans ces pays] des pesticides interdits alors qu'il est de notoriété publique que cela entraîne de graves violations de droits humains montre les limites des principes directeurs volontaires pour une conduite responsable des entreprises multinationales ». Le représentant de l'ONU considère l'exportation de pesticides interdits vers les pays du Sud comme une forme d'« exploitation moderne ». « Il semble que, pour les pays qui produisent et exportent des pesticides interdits, la vie et la santé des habitants des pays importateurs n'ont pas la même valeur que celles de leurs propres citoyens », déplore-t-il.

Un sentiment partagé par la plupart des agriculteurs et agricultrices du Paraná à qui Public Eye et Unearthed ont pu parler. « Je pense qu'il est immoral d'interdire un pesticide dans un pays et de l'envoyer chez nous », déclare Luciana Patalo, qui a perdu son frère Luiz à cause d'un empoisonnement au diquat. « Si le produit est trop dangereux pour une population, alors il l'est aussi pour une autre. » ■

Ce qui changerait avec l'initiative

L'utilisation des pesticides présente des risques extrêmement élevés pour l'environnement et la santé humaine dans des pays comme le Brésil. Avec l'initiative, Syngenta devrait prendre plus au sérieux les risques liés à l'utilisation de ses produits dans les pays à revenu plus faible, et répondre des dommages causés, le cas échéant.

Au Mexique, l'âpre combat pour un revenu décent dans la culture du café

TEXTE:
FLORIAN BLUMER ET
CARLA HOINKES
PHOTO:
DAMIÁN SÁNCHEZ

Depuis des années, les agricultrices et agriculteurs qui produisent du café pour Nestlé dans la région du Soconusco, dans le sud du Mexique, ne parviennent pas à s'extraire de la pauvreté à cause des prix d'achat très bas que le géant suisse leur offre pour leur production. Après des mois de manifestations et de pression publique, Nestlé a fait un pas dans leur sens à l'automne. Mais la multinationale n'est pas prête à adopter un mécanisme de fixation des prix qui garantisse le droit humain à un revenu vital.

« La question a été résolue à la satisfaction de toutes les parties » : nous avons dû nous frotter les yeux à la lecture de cette phrase, attribuée à Nestlé dans un article publié dans *Le Courrier* en avril 2024. La même affirmation a ensuite été publiée sur le site web de la multinationale.

Deux mois plus tôt, des agricultrices et agriculteurs avaient manifesté dans les rues de l'État mexicain du Chiapas pour protester contre la politique de prix désastreuse de Nestlé pour ses achats de café. Parmi les contestataires, beaucoup participent depuis des années au « Plan Nescafé » qui, selon la multinationale, aurait permis d'améliorer les conditions de vie de centaines de milliers de caféiculteurs et caféicultrices à travers le monde grâce à ses offres de formations et de plants de caféiers. C'est en invoquant ce programme que Nestlé se permet de promettre à sa clientèle un café issu d'un approvisionnement 100 % « responsable ». Mais dans la région mexicaine du Soconusco, c'est la déception chez les familles agricoles engagées dans le programme phare du géant suisse, qui ne leur a pas permis d'augmenter leurs revenus. Et même au contraire : les prix d'achat de Nestlé étant souvent inférieurs aux coûts de production, beaucoup ne savent plus comment s'en sortir et craignent de devoir abandonner leurs exploitations. C'est ce que nous avons constaté lors de notre visite sur place (voir édition de juin 2024 du magazine de Public Eye).

Nestlé dicte les prix

Les manifestations ont poussé Nestlé à envoyer une délégation au Chiapas en février 2024. Auparavant, le groupe avait refusé tout échange, rejetant la responsabilité sur les intermédiaires locaux. Puis la multinationale a finalement cédé, car il est devenu évident que c'était bien elle qui dictait les prix, en tant que seul et unique acheteur de ce café.

Mais la réunion tenue à Tuxtla Gutiérrez, capitale du Chiapas, s'est avérée décevante, comme nous l'a raconté Julio Castillo, qui était présent pour porter les revendications de la communauté agricole : elle s'est seulement conclue sur de belles paroles,



Plus de 200 agriculteurs et agricultrices ont bloqué les rues de Tapachula, principale ville du Soconusco, pour protester contre Nestlé. Sur la bannière : « Si la pauvreté est un fait, la manifestation est un droit ! »

mais pas d'augmentation des prix. Au lieu de répondre à la demande, modérée, d'un prix « juste » de 35 pesos par kilo (soit 1.50 franc à l'époque), Nestlé a tenu à conserver le prix de 32 pesos, qui est à peine suffisant pour couvrir les coûts de production. Les caféiculteurs et caféicultrices n'ont donc pas reçu un peso de plus que l'année précédente, et ce alors que le prix du robusta avait entre-temps grimpé de près de 50 % sur les marchés internationaux.

Julio Castillo a qualifié de « mensonge pur et simple » l'affirmation de Nestlé, répétée dans l'émission *Kassensturz* de la SRF, selon laquelle la question aurait été « résolue » en février (le groupe n'a supprimé cette fausse déclaration de son site web qu'en novembre, après plusieurs demandes de notre part).

Le reportage de Public Eye fait les gros titres

Pour continuer à faire pression sur Nestlé en vue de la saison de récolte suivante, les protestataires du Chiapas ont récolté des signatures et le reportage de Public Eye a éveillé l'intérêt des médias en Suisse et au Mexique. Cela a donné lieu à d'autres rencontres, à l'automne dernier, entre Nestlé et les agriculteurs et agricultrices. Face à l'inflation galopante et à un prix du robusta qui avait entre-temps encore augmenté de 50 % en Bourse, le prix demandé est passé à 50 pesos. Début novembre, les intermédiaires ont communiqué le prix de départ pour la nouvelle saison de récolte – qui augmente progressivement jusqu'à la fin de la saison de récolte en février : 45 pesos le kilo (soit 1.90 franc).

Ce montant n'est toujours pas satisfaisant, nous dit Julio Castillo, mais « on peut vivre avec ». Il précise que cette augmentation aurait été inimaginable sans les manifestations et la pression exercée depuis la Suisse. En effet, trop souvent par le passé, Nestlé n'a pas répercuté la hausse en Bourse sur ses prix d'achat. Julio Castillo est toutefois conscient qu'il ne s'agit que d'une solution à court terme. On ne sait pas ce qui se passera une fois

que la pression sur Nestlé sera retombée et que le prix en Bourse redescendra. Comme les millions de caféiculteurs et caféicultrices, la communauté agricole du Chiapas est à la merci des fluctuations de prix sur le marché mondial, qui sont encore plus importantes en raison du fort impact du changement climatique sur les rendements. Pourtant, Nestlé – comme la plupart des multinationales du café – n'est toujours pas prête à revoir en profondeur ses pratiques d'approvisionnement et à introduire des mécanismes de prix qui garantiraient aux producteurs et productrices, dont la grande majorité vit sous le seuil de pauvreté, un revenu stable leur permettant de subvenir à leurs besoins.

Au Soconusco, on ne peut pas accepter qu'un groupe qui gagne chaque année des milliards grâce à la vente de café ne puisse pas garantir ce droit humain. Pour reprendre les mots d'une agricultrice du Chiapas : « Nous ne demandons pas la lune ! Juste un prix qui nous permette de vivre dans la dignité. » ■

Ce qui changerait avec l'initiative

L'initiative obligerait les entreprises à respecter les droits humains sur toute leur chaîne de valeur. Des conditions de travail justes et équitables, dont un revenu vital pour les petit-e-s exploitant-e-s agricoles, font partie des droits humains entérinés au niveau international. Les multinationales comme Nestlé ne pourraient plus fermer les yeux sur les conditions de travail indignes dans la culture du café.

Le bilan climatique accablant des négociants suisses en matières premières

TEXTE :

MANUEL ABEBE

PHOTO :

MUHAMMAD FADLI/PANOS

Avec ses 1000 entreprises actives dans les matières premières, la plaque tournante mondiale qu'est la Suisse joue un rôle prépondérant dans le négoce international du charbon, du pétrole et du gaz naturel. En raison des lacunes dans les directives régissant les rapports à publier, il était presque impossible jusqu'à présent de connaître l'ampleur des dommages climatiques qui découlent de ce business. Dans une analyse exclusive publiée en novembre 2024, Public Eye a fait les calculs et constaté que les émissions de CO₂ des cinq plus grands négociants en matières premières étaient à elles seules 100 fois plus élevées que celles de l'ensemble de la Suisse.

Les grands négociants suisses en matières premières publient leurs rapports de durabilité, généralement au printemps, sur du papier glacé qui brille bien plus que les informations qu'ils contiennent. À côté des comptes rendus flatteurs sur leurs programmes de formation, sur la sécurité de leurs emplois ou sur leurs mesures environnementales, ils y évoquent aussi de plus en plus les projets qu'ils mènent en lien avec le climat. Bien que ces rapports gagnent chaque année en épaisseur, ils ne révèlent pas grand-chose sur l'ampleur des dommages environnementaux que cause la vente de charbon, de pétrole et de gaz naturel. Depuis l'Accord de Paris, qui prévoit de réduire à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050, cette question est devenue un sujet explosif pour les équipes de communication des grandes entreprises. Et il s'est avéré extrêmement difficile, parfois même impossible, pour Public Eye de trouver dans les rapports de durabilité des informations exhaustives sur les émissions de gaz à effet de serre générées par les plus grands pollueurs suisses.

Nous avons épluché leur chapitre climat pour tenter de comprendre comment les cinq plus grands négociants suisses en matières premières entendent rendre leur modèle commercial compatible avec les enjeux climatiques. La lecture de ces documents s'est avérée très révélatrice : à grand renfort de mots creux et de jolies formules aussi alambiquées que trompeuses, les multinationales dissimulent le fait que leurs sources d'énergie fossiles contribuent très largement à la crise climatique. Les négociants maquillent leur bilan climatique sur un point essentiel : les émissions indirectes. Celles-ci sont générées quand le pétrole ou le gaz vendu est utilisé, c'est-à-dire brûlé, que ce soit par des individus, d'autres entreprises ou des autorités. Bien que ces émissions fassent partie intégrante du négoce de matières premières, les entreprises les déclarent généralement de manière incomplète.

Le secteur le plus nuisible au climat en Suisse

Alors nous avons sorti notre calculatrice. Pour illustrer le fossé qui sépare le monde réel de l'univers parallèle des rapports de durabilité, le négociant genevois Vitol est tout à fait emblématique. En 2023, le leader du secteur négociait quotidiennement près de 1 million de tonnes de pétrole et environ la moitié de ce volume en gaz. Au total, les émissions

indirectes causées par les matières premières négociées par Vitol cette année-là ont représenté plus de 1,3 milliard de tonnes de CO₂. Nos estimations donnent ainsi un résultat plus de quarante fois supérieur à l'impact climatique officiellement déclaré par l'entreprise. Ses émissions ont même dépassé celles du Brésil, sixième pays le plus émetteur de gaz à effet de serre au monde. Les données publiées par d'autres groupes, comme Glencore ou Trafigura, sont également inférieures de plusieurs centaines de millions de tonnes à nos calculs.

Nos estimations des volumes négociés sont prudentes mais dressent toutefois un tableau sombre : les émissions indirectes des cinq plus grands négociants suisses s'élevaient en 2023 à plus de 4 milliards de tonnes de CO₂ rien que pour la quantité de charbon, de pétrole et de gaz vendue. Cela correspond à près de cent fois le volume de gaz à effet de serre que la Suisse a émis sur la même période. Ces chiffres révèlent pour la première fois la véritable contribution du secteur suisse des matières premières à la crise climatique, dont les conséquences dramatiques s'abattent déjà avant tout sur les pays aux revenus les plus faibles. ■

Ce qui changerait avec l'initiative

L'initiative prévoit une obligation de réduire les émissions néfastes pour le climat. Les entreprises concernées ne devraient pas se contenter de publier des rapports, mais elles devraient fixer des objectifs et un plan pour réduire efficacement leurs émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes conformément à l'objectif international de limitation du réchauffement planétaire. Elles devraient mettre en œuvre les mesures nécessaires pour y parvenir et en rendre compte.

Une cicatrice de suie et de boue : la mine de charbon de Borneo Prima, une entreprise indonésienne qui opère pour le compte du conglomérat IMR Holding, basé à Zoug.



Quand les négociants se font pincer

TEXTE:**ADRIÀ BUDRY CARBÓ ET****BRITTA DELMAS****ILLUSTRATIONS:****JEAN-PHILIPPE KALONJI**

Le bruit ne fait pas de bien. Sur la place helvétique des matières premières, où l'expression est devenue devise, on ne goûte guère à la justice. Encore moins aux procès qui promettent de déballer pratiques corruptives, négligence dans le maintien des infrastructures ou graves violations des droits humains sur la place publique.

La Suisse, terre d'accueil de nombreuses des multinationales qui exploitent les matières premières aux quatre coins du monde, se retrouve fréquemment mêlée à des catastrophes socio-environnementales ou à de vastes trames mondiales de corruption. Nos recherches ont notamment documenté comment des traders ont versé des pots-de-vin à des fonctionnaires étrangers afin d'obtenir des contrats pétroliers au rabais. Ou comment une maison de négoce – après avoir joué aux apprentis sorciers en mélangeant différents types de brut – a tenté, par tous les moyens, de se débarrasser de produits toxiques avant de les déverser dans des zones densément peuplées d'Abidjan.

En tant que plaque tournante du commerce des matières premières, la Suisse a une responsabilité particulière dans ces affaires. Les graves atteintes à l'environnement ou les violations des droits humains sont le fait d'une poignée d'individus, agissant pour le compte des grandes maisons de négoce, qui évoluent dans une zone grise juridique ou parce qu'ils pensent pouvoir s'en sortir à moindres frais (les amendes ne sont pas dissuasives dans notre pays). Les autorités fédérales persistent dans leur immobilisme, misant sur une stratégie qu'elles sont seules à prendre au sérieux : l'autorégulation, soit la bonne volonté des firmes à se comporter « de manière intègre et responsable ».

Nos enquêtes ainsi que la guerre en Ukraine n'ont eu de cesse de montrer les risques de cette approche. De la Colombie au Congo, en passant par l'Ukraine ou l'Allemagne, vous allez le voir : nos traders croulent sous les procédures judiciaires. L'exposé des faits, qui font la plupart du temps l'objet d'une décision de justice, est sans appel : la malédiction des ressources n'est pas une fatalité. Il n'y a rien d'inéluctable à ce que les pays producteurs restent prisonniers de la pauvreté. C'est avec cette conviction que Public Eye a imaginé, en septembre 2014, les contours d'un dispositif réglementaire qui permettrait de combler les lacunes législatives et contribuerait à briser, depuis la Suisse, le cercle vicieux de l'extractivisme. Ou, à défaut, permettrait d'en atténuer les externalités négatives.

Il y a dix ans, nous imaginions la Rohma (pour *Rohstoffmarktaufsicht*). Cet acronyme germanique désigne une autorité de surveillance du secteur des matières premières (encore fictive) chargée d'octroyer des licences commerciales, de faire respecter des procédures de diligence dans les relations d'affaires (en particulier que les sociétés

assujetties ne nouent pas, sauf autorisation de la Rohma, avec des personnes exposées politiquement) ainsi que tout au long de la chaîne de valeur. En cas de récidive, cette autorité aurait également la possibilité de retirer les licences des maisons de négoce. Elle jouerait un rôle éminemment préventif, agissant en amont de la justice et garantissant une plus grande transparence dans le secteur.

Le projet de donner naissance à une « cousine » de la Finma était légitime ; il était même si convaincant qu'une agence immobilière nous a proposé des locaux pour héberger ses hypothétiques 300 employé-e-s ; plusieurs professionnel-le-s du secteur ont postulé ; et une dizaine de sociétés ont demandé à obtenir une licence. Les années se sont succédé, tout comme les scandales de corruption et de blanchiment d'argent impliquant des multinationales suisses du pétrole ou des métaux. La cousine de la Finma n'a toujours pas vu le jour, pas plus que la moindre loi pour encadrer ce secteur à haut risque. La malédiction, elle est peut-être là. ■

Ce qui changerait avec l'initiative

Les grandes entreprises ne pourraient plus détourner le regard quand elles se rendent responsables de pollutions ou qu'elles profitent de violations de droits humains. Elles devraient analyser leurs risques et agir en conséquence. Si ces normes sont néanmoins enfreintes ou risquent de l'être, l'autorité de surveillance pourrait ouvrir des enquêtes et prendre des mesures pour empêcher les manquements aux obligations, pour y mettre un terme ou pour les sanctionner.



Pour 4700 euros, Holcim s'est acheté pendant des mois le droit de polluer l'air en Serbie

TEXTE :
MILORAD IVANOVIĆ
PHOTO :
JAN VALO

Le groupe suisse Holcim exploite une cimenterie dans la petite ville serbe de Beočin. En 2019, une inspection étatique a révélé que les émissions nocives de l'usine dépassaient largement les limites légales. Pour cette pollution aux conséquences lourdes pour la population locale, la filiale Lafarge Serbie n'a écopé que d'une amende ridicule de 4700 euros.

« On ne peut plus respirer ici », se plaint Jovan Ignjatović en essuyant une grosse couche de poussière sur la table. « C'est ce qui s'est accumulé depuis hier », explique-t-il. Sa maison se trouve juste en face de la cimenterie. Toute la zone est enveloppée d'un épais nuage de fumée. Les gens d'ici affirment qu'il s'agit d'un dangereux poison ; la direction de l'usine répond que c'est seulement de la vapeur d'eau inoffensive.

C'est avec ces mots que commençait notre reportage publié en juin 2021. Plus de trois ans et demi se sont écoulés depuis lors mais, pour les personnes qui souffrent de la pollution de la cimenterie de Holcim, la situation ne s'est guère améliorée. En raison des énormes dépassements des limites légales constatés à plusieurs reprises, sur lesquels portait notre reportage, la filiale de Holcim Lafarge Serbie a écopé en mai 2022 d'une amende d'environ 4700 euros. Mais la sanction infligée par les autorités judiciaires est d'un montant inférieur au minimum prévu par la loi dans de tels cas. La population a perdu toute confiance en la justice. Holcim n'a pas assumé son devoir de diligence raisonnable et a porté atteinte au droit humain à la santé de la population locale pendant longtemps. Cette amende d'un montant ridicule est la cerise sur le gâteau.

Une porte-parole de Lafarge Serbie affirme que l'entreprise a équipé la cimenterie de filtres modernes qui auraient permis de réduire les émissions bien en dessous des limites légales et, selon le média local O21, l'inspection de la protection de l'environnement n'aurait pas constaté de dépassement des limites lors d'un contrôle réalisé en 2022. Mais une photo amateur prise le 21 décembre 2024 présente une tout autre réalité, avec d'épais nuages noirs qui s'échappent des cheminées de la cimenterie (voir photo de gauche).

Avant sa reprise par Lafarge en 2002, la cimenterie de Beočin était déjà l'un des plus gros pollueurs de la Yougoslavie, dissoute en 1991. Mais la situation s'est aggravée peu après ce rachat, lorsque la direction a décidé de ne plus faire fonctionner ses fours au gaz naturel mais avec du coke de pétrole, un sous-produit de la transformation du pétrole brut qui brûle à très haute température. Moins cher que le gaz naturel mais bien plus sale, ce déchet de raffinerie produit de grandes quantités de microparticules, de dioxyde de soufre et de suie.



Le 21 décembre 2024, d'épais nuages noirs s'échappent toujours des cheminées de la cimenterie.

Holcim incinère des déchets dangereux

La Slovénie et la Croatie voisine, toutes deux membres de l'Union européenne, ont interdit ce combustible dans la production de ciment pour des raisons environnementales.



La cimenterie lors de notre reportage en 2021.

Holcim est au contraire allé encore plus loin : la cimenterie élimine aussi depuis 2011 tous les déchets ménagers de la commune. En 2018, elle a également reçu l'autorisation d'incinérer des déchets médicaux, des pneus de voiture et des plastiques.

En novembre 2019, l'inspection régionale pour la protection de l'environnement a fait une visite dans la cimenterie. L'analyse des émissions dans l'air, sur la période allant du 31 août au 21 novembre 2019, a montré que les valeurs limites légales pour certaines substances nocives avaient été massivement dépassées. Selon ce rapport, en septembre 2019, il est arrivé à 62 reprises que les émissions de chlorure d'hydrogène (HCl) dépassent de 200 % la limite autorisée. Le mois suivant, en plus du HCl, l'usine a émis 847 fois du dioxyde de soufre (SO₂), de l'ammoniac (NH₃) et de l'oxyde d'azote (NO_x) dans des quantités dépassant également de 200 % le seuil légal correspondant. En novembre, ces valeurs étaient encore un peu plus élevées.

Selon l'inspection, environ 963 tonnes de déchets classés dangereux ont été incinérées durant ces trois mois, sans aucun traitement spécial. En raison de ces pratiques illégales, une plainte a été déposée auprès du tribunal compétent. L'amende infligée en mai 2022 est le résultat de cette procédure.

Les lois environnementales au gré des sociétés étrangères

Depuis son arrivée en Serbie, Holcim a bénéficié du soutien sans faille des autorités locales et nationales, qui ont toujours favorisé les intérêts des grands investisseurs étrangers au détriment de l'environnement et de la population. Cette complaisance se reflète aussi dans les lois environnementales, qui sont élaborées en tenant compte des desiderata d'entreprises comme Holcim, comme l'affirmait un représentant de Spasimo Beočin dans notre reportage de 2021.

Association fondée en 2015, Spasimo Beočin rassemblait des citoyens et citoyennes préoccupé-e-s par la pollution causée par la cimenterie. Ses membres ne

s'exprimaient jamais en public : « Nous avons peur des représailles. Beaucoup d'entre nous travaillent à la cimenterie ou ont des proches qui y gagnent leur vie », confiait en 2021 un critique d'Holcim. Depuis, les fortes pressions exercées de diverses parts sur Spasimo Beočin ont eu raison de l'association, qui a dû mettre un terme à ses activités.

Parmi les dizaines de personnes fortement touchées par la pollution, seul Jovan Ignjatović exprimait publiquement ses critiques envers la direction de la cimenterie en 2021 : « Je suis trop vieux pour avoir peur. Nos proches doivent pouvoir continuer à travailler là-bas, mais il faut arrêter de nous empoisonner », s'insurge-t-il en nourrissant ses poulets, alors que de nouveaux nuages de poussière tombent sur son terrain. Avec ses voisins, Jovan Ignjatović a déposé de nombreuses plaintes auprès de l'usine, des autorités environnementales et de la municipalité. Après quelques allers-retours, Holcim leur a versé une indemnité officielle d'environ 800 francs – et rien de plus. « Qu'est-ce que je suis censé faire avec cet argent ? On nous avait parlé un temps de 12 000 francs pour un déménagement, mais on n'a jamais rien vu de tout ça », conclut-il.

Comme beaucoup d'autres, Jovan Ignjatović a entre-temps quitté Beočin. Il vit aujourd'hui avec sa fille dans le village voisin. ■

Ce qui changerait avec l'initiative

Les grandes entreprises devraient s'assurer de bien respecter les droits humains et les normes environnementales dans leurs activités. Elles devraient analyser leurs risques et agir en conséquence. Si des dommages sont néanmoins causés du fait de l'entreprise ou de sa filiale, elles devraient en répondre devant les tribunaux.

Ensemble pour un monde plus juste!



Devenez membre de notre mouvement!

Vous n'êtes pas encore membre de Public Eye? Voici quelques arguments pour vous convaincre de nous soutenir.

Qu'il s'agisse de la vente au Brésil de pesticides interdits sur notre sol, de prix d'achat beaucoup trop bas dans la culture du café au Mexique ou de cas de corruption impliquant des négociants en matières premières: **Public Eye mène des enquêtes exclusives sur les injustices trouvant leur origine en Suisse.** Ces abus montrent clairement pourquoi il est si urgent d'adopter une loi sur la responsabilité des multinationales.

Au sein de la coalition pour des multinationales responsables, comme à travers ses propres actions, Public Eye fait pression sur les grandes entreprises

et les pouvoirs politiques. Forte du soutien de ses 29 000 membres, l'organisation propose des solutions concrètes pour agir ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Agissez à nos côtés en devenant membre de Public Eye. Vous donnerez ainsi plus de poids politique à nos revendications et vous nous permettrez de préserver notre indépendance financière. Merci infiniment pour votre soutien!



Devenez membre de Public Eye: publiceye.ch/membre

L'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises à l'étranger. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye, avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0)21 620 03 03, contact@publiceye.ch
Compte de dons IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5



publiceye.ch

[in](#) publiceye_ch [yt](#) @PublicEye [x](#) @PublicEyeSuisse [fb](#) @PublicEyeSuisse [ig](#) @publiceye.ch [tw](#) @fr.publiceye.ch

Agir ici pour
un monde
plus juste

Public Eye